

SOLIDARITÉ ET PARTICIPATION (SeP) APPROCHE CHRONOLOGIQUE DU MOUVEMENT ET DU PARTI POLITIQUE (1982-1988)¹

Thibaut Durant (historien)

INTRODUCTION

Dans cette analyse, nous traiterons du mouvement et du parti politique Solidarité et Participation (SeP) d'un point de vue chronologique. Nous allons mettre en lumière les différentes phases marquantes de l'existence de SeP à partir de sa construction jusqu'à sa « chute ».

Nous aborderons le contexte qui motive le choix du Mouvement Ouvrier Chrétien (MOC) — qu'il soit socio-économique ou interne au MOC — à se doter d'un mouvement politique. De plus, nous observerons la façon dont le mouvement politique se construit, quel processus est mis en œuvre par les militant.e.s, quelles sont les structures et quelle sera la ligne politique de SeP.

Poussé par son engouement, SeP désire poursuivre en évoluant en parti politique. L'ambition du parti est de se présenter au scrutin électoral d'octobre 1985. Nous observerons de nombreux défis pour SeP : sous quelle forme se présenter aux élections ? Quel programme doit présenter le parti ? Nous allons donc nous intéresser à la stratégie politique de SeP et ensuite étudier les résultats en insistant sur les éléments qui ont causé l'échec électoral du parti. De surcroît, nous analyserons en quoi les conséquences de l'échec électoral marquent un tournant pour le parti et ses militant.e.s.

Enfin, nous nous attarderons sur les choix opérés par SeP pour se relever de son échec et essayer de se maintenir au sein de la politique belge. Malgré les efforts, le parti cessera ses activités en 1988. En guise de conclusion, nous rappellerons certaines caractéristiques de SeP.

¹ Cette analyse est basée sur le mémoire suivant : DURANT TH., « *Solidarité et Participation (SeP). L'échec d'une tentative pluraliste, progressiste, fédéraliste (1982-1988)*, Louvain-la-Neuve, UCL, mémoire de master en Histoire, 2018.

SeP : C'EST PARTI,
C'EST PAR TERRE !

Revue n° 9,
Mars 2019

MOTS - CLÉS

- *Nouvelle gauche*
- *Progressisme*
- *Démocratie*

COMITÉ DE LECTURE

Jean Daems
Anne-Lise Delvaux
Renée Dresse
Jean Faniel
Claudine Lienard
Christine Machiels
Julien Tondeur
François Welter

CONTACTS

Éditrice responsable :
Christine Machiels

Coordinateur n° 9 :
François Welter
francois.welter@carhop.be

Support technique :
Neil Bouchat
neil.bouchat@carhop.be

www.carhop.be

Tél : 067/48.58.61
02/514.15.30

LE MOUVEMENT POLITIQUE DU DÉSESPOIR À L'ESPOIR

Afin de comprendre l'arrivée du mouvement politique SeP sur la scène politique belge, il faut approcher le contexte économique, social et politique en Belgique dans les années 1980. D'un point de vue économique et social, il y a une crise économique depuis les années 1970 qui perdure. À cause de cette crise, les gouvernements se succèdent et mettent en place une politique d'austérité qui vise à redresser le pays économiquement. Bien que les décisions gouvernementales soient de plus en plus dures, la situation économique ne fait que se dégrader et le citoyen est mécontent.

Le MOC, mouvement social à l'initiative de SeP, éprouve des difficultés à se trouver un prolongement politique, une formation politique capable de relayer les projets politiques du MOC. C'est dû en partie au pluralisme d'adhésion de ses membres auprès des diverses formations politiques. Les élections législatives de 8 novembre 1981 voient une victoire de la part des libéraux et un net recul des formations chrétiennes. Après un mois de négociations, le gouvernement Martens-Gol voit le jour et on y retrouve le Parti Social Chrétien (PSC). Le choix du PSC de prendre part à un gouvernement qui met en place une politique de droite provoque une frustration au sein du MOC et conforte l'ambition de celui-ci de se doter d'un nouveau prolongement politique.

Dès novembre 1981, les discussions débutent autour de l'action politique du MOC et de son prolongement. Le MOC organise une grande consultation auprès de ses militant.e.s, de ses groupes régionaux et de ses organisations constitutives, qui, tous, participent à la construction du prolongement politique. L'action menée par le MOC jette les bases de ce que sera ce mouvement : un mouvement qui donne la parole à tous et à toutes. Après consultation des organisations constitutives qui découlent du MOC, très peu d'avis sont contre la naissance d'un prolongement politique. La forme la plus souvent plébiscitée est soit la naissance d'un mouvement politique ou soit le rattachement à la Démocratie Chrétienne (DC), l'aile gauche du PSC, en difficulté au sein de celui-ci suite au choix effectué par le parti de se joindre au gouvernement de droite et au choix de son nouveau président, Gérard Deprez, de dissoudre les tendances au sein du PSC.

C'est à la date du 27 février 1982 que débute le processus de constitution politique du mouvement politique : SeP. Le premier objectif de SeP est de « faire de la politique autrement ». Il se définit comme un mouvement progressiste, qui rassemble des hommes et des femmes d'horizons différents et qui n'applique pas une politique centriste. Le mouvement s'établit sur l'échiquier politique du centre vers la gauche. Il se distancie du Parti Socialiste (PS) malgré une politique de gauche.

La distanciation choisie par le MOC vis-à-vis du PS, qui prend une importante place sur la gauche de l'échiquier politique, s'explique de la façon suivante : le PS a pour habitude d'absorber toutes les formations de gauche et de nier leurs particularités. Comme le déclare le président de SeP, Willy Thys : « Lorsque le P.S. appelle au rassemblement des progressistes, il invite en fait les progressistes de toutes tendances à s'affirmer en son sein ».²

² CARHOP, *SeP*, n° 483 (classement provisoire), « SeP – Douze heures de Liège », discours de Willy Thys du 1^{er} octobre 1983, p. 1.

Le nom du mouvement donne une indication sur ses objectifs à travers les valeurs de solidarité, qui découlent directement des valeurs de « mai-68 », comme l'explique Willy Thys. On retrouve également une volonté d'étendre la démocratie à travers la participation, qui fait état d'une volonté de faire de la politique autrement en portant un projet progressiste. C'est bien ce dernier point qui a donné le plus d'espoir aux militant.e.s du MOC : donner à chacun la parole, impliquer le citoyen dans la politique.

LA STRUCTURATION DU MOUVEMENT POLITIQUE

Les objectifs que se donne SeP concernent son implantation, son expansion et ses structures fonctionnelles. De mars à septembre 1982, les discussions portent sur l'expansion et l'implantation du mouvement sur le territoire wallon et bruxellois. Il est question de faire connaître SeP aux Wallons et aux Bruxellois, d'attirer de nouveaux adhérents et d'affilier une personne connue du grand public. Des groupes SeP naissent dans chaque province. Cela témoigne de la réussite d'implantation et d'expansion du mouvement politique. Cependant, que ce soit en nombre d'adhérents ou dans l'action, ces groupes sont morcelés et déséquilibrés.

Les structures d'animations sont les collectifs de base et les collectifs à thèmes. Le rôle de ces structures est de dynamiser le mouvement. Les collectifs sont sans pouvoir de décisions. Ils permettent aux militant.e.s de participer, de prendre des initiatives d'actions pour le mouvement politique. Ils travaillent sur une thématique et soumettent des actions concrètes au mouvement, qui les ratifie ou non.

En ce qui concerne les structures de décisions, les statuts du mouvement exposés lors de l'Assemblée constitutive du 26 mars 1983 présentent quatre niveaux de pouvoirs. D'abord, la section communale s'organise sur une base géographique qui équivaut aux entités communales fusionnées. Ensuite, la section d'arrondissement couvre l'arrondissement électoral pour l'élection des membres de la Chambre des représentants. La région wallonne et la région bruxelloise ont, par ailleurs, leurs propres structures de décision. Enfin, la section interrégionale est le niveau de pouvoir qui coordonne les régionales wallonnes et bruxelloises : elle est la section directrice du mouvement.

Chaque section est composée de plusieurs instances qui ont un rôle relativement identique à chaque niveau de décisions. L'Assemblée est l'instance souveraine à chaque niveau. On retrouve également un organe exécutif : le Bureau. Quant au Secrétariat, il se charge des tâches administratives, de la gestion quotidienne des instances de pouvoir ainsi que de l'intendance. Seul le niveau interrégional se dote d'un Conseil qui prend le relais entre chaque Assemblée interrégionale, l'organe souverain du mouvement. Le mouvement tente de mettre en avant une volonté de participation dans son fonctionnement notamment à travers les divers collectifs.

SeP se constitue officiellement en mouvement lors de l'Assemblée générale du 26 mars 1983. À la suite de celle-ci, où SeP se dote de structures, le mouvement politique dévoile également l'orientation idéologique qu'il compte suivre et développer à travers un programme politique. Celle-ci est définie autour des trois lignes directrices : progressiste, pluraliste et fédéraliste.

« Progressiste, cela veut dire de refuser les inégalités sociales et donc se situer à gauche. On peut donner deux significations au mot pluralisme. D'une part, le mouvement est ouvert aux non-chrétiens dont les options sont proches de celles du M.O.C. et d'autre part, le pluralisme est une valeur dans notre société et constitue le refus de monolithisme institutionnel, qui très rapidement conduit à des pratiques bureaucratiques et partisanses. Quant au fédéralisme, il doit être vu comme une décentralisation de l'appareil d'État et comme moyen pour les régions de conduire leur propre politique économique ».³

VERS LA TRANSFORMATION EN PARTI

En 1983, SeP entame les discussions sur son avenir. Les opinions sont divisées entre le maintien de SeP en tant que mouvement et l'évolution de SeP en parti politique sous plusieurs formes : rejoindre un parti existant, se fédérer avec d'autres partis ou créer un nouveau parti. La décision tombe lors d'une Assemblée interrégionale en décembre 1983 : SeP décide de poursuivre l'aventure en évoluant en parti politique. Son ambition est de se présenter aux prochaines élections législatives. Il reste à décider la forme : seul ou accompagné.

Les rapprochements avec les autres formations politiques dans le but de créer un rassemblement des progressistes se multiplient, sans résultat probant. SeP est en contact succinct avec les partis fédéralistes. Il sollicite également la DC qui ne répond pas à son appel du pied. Quant aux grands partis, tels que le PS ou le PSC, SeP ne les approche pas pour les raisons évoquées précédemment. En ce qui concerne le PSC, SeP ne les contacte pas, car les dirigeants du mouvement politique estiment que le PSC propose une politique opposée à ce que SeP veut proposer aux citoyens. SeP distingue donc la DC, pourtant tendance du PSC, et le PSC lui-même.

SeP DEVIENT UN PARTI POLITIQUE

La décision prise au cours de l'Assemblée de décembre 1983 de se constituer en tant que parti politique et de participer aux élections va rythmer la vie de SeP du mois de décembre 1983 au 13 octobre 1985, date de scrutin électoral. En effet, le futur parti va devoir présenter des listes électorales, prendre une décision afin de savoir s'il se présente seul ou avec un autre parti, mais surtout établir un programme cohérent en rapport avec son idéologie progressiste, pluraliste et fédéraliste.



Caricature dans le Manifeste de SeP approuvé à l'Assemblée générale du 17 décembre 1983.

SeP, Une autre réponse aux défis d'aujourd'hui, Bruxelles, 1983, p. 7.

³ CARHOP, *SeP*, n° 598 (classement provisoire), Note générale au sujet de SeP, 1983, p. 1.

Programme politique

SeP devient officiellement un parti politique le 24 mars 1985 lors d'une Assemblée constitutive. Il y présente son programme politique. Sans prétendre à l'exhaustivité, il convient de citer quelques exemples d'objectifs politiques : un enseignement pluraliste, axe programmatique qui tranche avec ses origines MOC, que SeP décrit comme : « la liberté de l'enseignement dans les respects des sensibilités laïques et chrétiennes »⁴ ; une politique d'égalité entre les sexes ainsi que la dépénalisation de l'avortement, qui sera voté cinq ans plus tard ; l'accroissement des droits aux immigrés dans le but de faciliter leur intégration dans la société (droit de vote et d'éligibilité au niveau communal). ((►

Stratégie électorale

Avec son programme, SeP est armé pour se présenter aux élections législatives de 1985, mais il faut encore déterminer la façon dont il va se présenter. Le parti refuse les négociations avec un parti traditionnel ; seuls Écolo et les partis fédéralistes entrent dans la discussion. Après de nombreuses négociations, il fait le choix de se présenter seul dans toute la Wallonie et à Bruxelles, dans le but de maximiser ses chances d'obtenir un élu. Le parti progressiste réussit à rendre des listes partout en Wallonie et à Bruxelles, parfois incomplètes, avec une composition qui renvoie une image de parti jeune et dynamique laissant une place aux femmes, puisque celles-ci composent un quart des listes de SeP. Cependant, SeP échoue dans sa quête de pluralisme philosophique dans la composition de ses listes, car on retrouve peu de candidats qui ne sont pas issus du monde chrétien.

Résultats et réactions

Les élections du 13 octobre 1985 voient une victoire de la famille sociale-chrétienne et une reconduction de la coalition gouvernementale de 1981. Du côté de SeP, c'est la douche froide. Le résultat est synonyme d'échec : il n'y a pas d'élu et la barre des 2 % n'est franchie dans aucune province.

Dès lors, le parti analyse les élections dans une Assemblée houleuse le 7 décembre 1985. Le constat fait par les membres du parti sur les causes de l'échec électoral est multiple. En effet, SeP n'a pas réalisé une bonne campagne, le parti n'a pas réussi à se constituer une base électorale solide et, comme évoqué, il n'a pas réussi sa mission de pluralisme philosophique.

Outre ces causes qui sont internes à SeP, nous pouvons en citer d'autres, qui sont externes au parti. Pour celles-ci, il faut remonter à la transition entre mouvement et parti au cours de laquelle certaines organisations constitutives du MOC ont été un frein à l'évolution de SeP. En effet, d'aucunes, à l'image des Mutualités Chrétiennes, n'étaient pas favorables à une évolution en parti ; le MOC, pourtant à la base du projet, désire officiellement faire un pas de côté quand SeP devient officiellement un parti.

La distanciation opérée par le MOC et ses organisations coïncide avec une perte de financement conséquente ainsi qu'une perte d'effectifs. D'ailleurs, SeP doit faire face à une autre baisse d'adhésion lors de sa constitution en parti. Il s'agit des membres issus de la DC qui ont quitté SeP lorsqu'il fait

⁴ *SeP-Info*, mars 1985, n° 17, p. 2.

le choix d'évoluer. Cet acte est perçu par Willy Thys comme une instrumentalisation de SeP comme il l'explique : « [les membres de la DC] se sont servis de SeP comme un épouvantail pour asseoir leur position au sein de PSC ». ⁵

Implications

SeP en arrive à devoir se repenser, à redéfinir son avenir et l'organisation de ses instances. Les militant.e.s se voient proposer quatre motions à propos de l'avenir de SeP : soit il continue seul, soit il se rapproche du PS, soit il rejoint des formations progressistes dans le but de former un rassemblement des progressistes, soit il se rapproche d'Écolo. Le vote des militant.e.s est sans appel en faveur la première motion : continuer l'aventure seul. Cet événement aura un impact sur la suite de l'Assemblée puisqu'au moment du vote pour la restructuration des instances de décisions, certains dirigeants qui ont vu leur motion ne pas être acceptée démissionnent les uns après les autres. Les causes de toutes ces démissions proviennent de la désaffection de la part de certains d'entre-eux qui ne voient pas d'issue à la situation du parti. Cet événement marque un tournant important dans la vie du parti. En effet, le résultat du vote et les réactions d'une partie des dirigeants marquent une rupture à plusieurs niveaux : entre les dirigeants du parti qui ne sont plus sur la même longueur d'onde ; envers le militant, celui-ci se sentant plongé dans l'incompréhension et ne se sentant plus écouté par les dirigeants du parti.

VERS LA DISPARITION DU PARTI : RUPTURE AVEC LE MOC ET FUSION AVEC ÉCOLO

À la suite de l'épisode de l'Assemblée du 7 décembre 1985, SeP entre dans sa phase de déclin. Daniel Grodos, nouveau président, tente de redresser le parti. De plus, SeP vise toujours à améliorer son implantation en Wallonie et à Bruxelles afin de se doter d'une base militante plus solide. Les objectifs du parti progressiste consistent à clarifier son image politique vis-à-vis du MOC, avec qui le parti est souvent assimilé, et d'Écolo.

Dans les premiers mois de l'année 1986, SeP est en contact, parfois tendu, avec le MOC et il s'en distancie définitivement en mettant fin à toute association. Du côté du MOC, SeP n'est plus considéré comme un prolongement politique.

Par la suite, SeP entame des discussions avec d'autres partis politiques dans le but de se rassembler en vue des élections communales de 1988. Une prise de contact se fait entre SeP et Écolo. Auparavant, le parti écologiste a toujours répondu négativement aux appels lancés par SeP. Les deux formations politiques se rendent compte de nombreuses similitudes que ce soit dans leurs programmes respectifs, la déception provoquée par les dernières élections ou par leurs histoires respectives. ⁶ Les deux partis entament les discussions en 1987 et elles vont se poursuivre jusqu'à l'extinction de SeP dans le courant de l'année 1988. Au plus le temps passe, au plus les discussions avec le partenaire écologiste s'intensifient et au plus le parti SeP s'essouffle. À la fin de l'année 1987, les membres SeP peuvent se

⁵ Interview de Willy Thys par Thibaut Durant, 22 mars 2018.

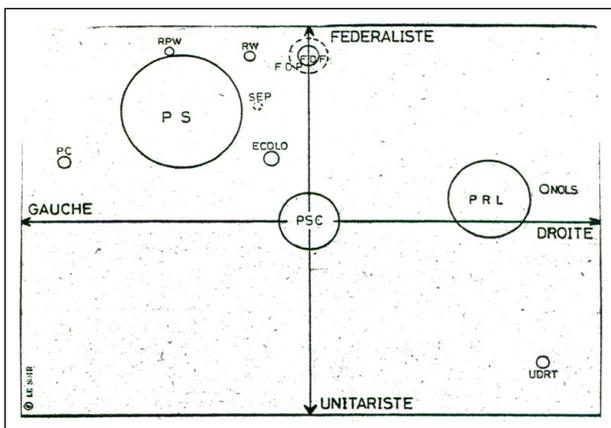
⁶ À ce propos, voir l'article de Geneviève Warland consacré à Écolo et SeP : WARLAND G., « Solidarité et Participation et Écolo : destins croisés », *Dynamiques. Histoire sociale en revue*, n°9, mars 2019, URL : <http://www.carhop.be/revuescarhop/index.php/2019/01/25/solidarite-et-participation-et-ecolo-destins-croises/>

présenter sur les listes Écolo aux élections communales de 1988. SeP s'intègre de plus en plus au parti Écolo. Lors de la dernière Assemblée de SeP dont nous avons la trace, le parti déclare vouloir travailler avec Écolo et construire « une véritable force politique alternative et progressiste, dynamique et crédible ». Après que les deux partis aient étudiés leurs programmes respectifs, on remarque que SeP se laisse absorber par Écolo et cesse toute activité au cours de l'année 1988.

CONCLUSIONS

En guise de conclusion à cette analyse, il convient de s'attarder sur les éléments qui caractérisent SeP en tant que mouvement et parti politique. Selon nous, le fait le plus marquant est l'évolution trop rapide de SeP qu'il l'a certainement empêché de mieux s'établir. En effet, la formation progressiste se constitue en mouvement d'action politique en mars 1983, suivi de près par la constitution en parti en 1985 avant de se présenter aux élections en octobre de la même année. SeP a donc dû digérer en l'espace de trois années, une implantation partout en Wallonie et à Bruxelles, se doter d'un programme, se construire une base électorale solide (ce qui a été un échec), se doter de structures, mener des actions politiques et se transformer en parti.

Un autre élément qui a mis SeP en marge des autres formations politiques se situe dans la façon dont il a fonctionné. En effet, SeP a tenté de s'établir en tant que mouvement politique qui avait l'ambition de rompre avec le contexte de l'époque. Alors que le citoyen s'éloigne du politique, SeP a tenté de le mettre au centre du processus en impliquant le plus possible ses militant.e.s, comme le prouve les collectifs de base. Sa construction en tant que mouvement s'est fait dans une dynamique positive porteuse de projet. Cependant, lors de son évolution en parti, SeP décrit, comme un parti alternatif, aurait agi comme un parti traditionnel aux yeux de ses militant.e.s. Ceux-ci n'ont plus le sentiment de participer à des quelconques décisions du parti, à l'image de la distanciation entre les militant.e.s et les dirigeants du parti lors de l'Assemblée du 7 décembre 1985.



Cartographie des partis politiques francophones en 1983. CARHOP, SeP, n°571 (classement provisoire), Extrait du journal Le Soir, 4 mai 1983.

De plus, un des éléments qui caractérise SeP est son pluralisme philosophique. Il a voulu l'instaurer au sein de ses membres et dans sa ligne idéologique. Cependant, ce pluralisme prôné par SeP n'a jamais trouvé écho dans la population. Il rencontre deux écueils : le premier est que l'on retrouve peu de candidats du pilier laïque comme le prouvent les listes électorales du parti. Le second concerne sa filiation avec le MOC. SeP et le MOC vont officiellement se distancer dès que le mouvement politique se transforme en parti. Cependant, SeP n'arrivera jamais à s'enlever l'étiquette MOC.

En dernier lieu, SeP a voulu s'inscrire en tant que nouvelle gauche. Cependant, il arrive sur un échiquier politique belge déjà saturé. Il est entouré de grands partis qui prennent de la place. Du côté de son

héritage, SeP issu du monde chrétien, doit faire face au PSC. De l'autre côté, à gauche, se trouve le mastodonte PS. Il est difficile pour SeP de se faire une place entre ces deux ténors en si peu de temps. Outre ces deux grands partis, il devait faire face à la concurrence des partis fédéralistes, qui se sont positionnés sur les idées fédéralistes bien avant SeP, et d'Écolo, avec qui SeP a des similitudes.

POUR CITER CET ARTICLE

DURANT TH., « Solidarité et Participation (SeP). Approche chronologique du mouvement et du parti politique (1982-1988) », Dynamiques. Histoire sociale en revue, n° 9, mars 2019, mis en ligne le 4 avril 2019, URL : <http://www.carhop.be/revuescarhop/>